Elections européennes du 9 juin 2024

Demande d'inscription au vote par correspondance

Au Collège des Bourgmestre et Echevins
de la Commune de Walferdange

B.P. 1
L-7201 WALFERDANGE

Madame, Messieurs,

Je demande par la présente à être admis(e) au vote par correspondance lors des **élections européennes du 9 juin 2024.**

Nom _____ Prénoms _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Domicile _____
(code postal et localité) (n° et rue)

N° de téléphone _____ Adresse e-mail _____

Je vous prie d'envoyer la lettre de convocation avec les bulletins de vote à l'adresse suivante :

☐ adresse ci-dessus

☐ adresse suivante : _____

_____

_____

Je déclare, sous la foi du serment que je ne suis pas déchu(e) du droit électoral ni en vertu de l'article 64 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale.

_____, le _____

(signature)

N.B. : La présente demande doit parvenir, sous peine de déchéance, au collège des bourgmestre et échevins **au plus tôt le 18 mars 2024** et :

- **au plus tard le 30 avril 2024** inclus, si la lettre de convocation doit être envoyée à une adresse à l'étranger et
- **au plus tard le 15 mai 2024** inclus, si la lettre de convocation doit être envoyée à une adresse au Luxembourg.

➡ **Important :** Les électeurs luxembourgeois domiciliés à l'étranger doivent produire une copie de leur carte d'identité ou de leur passeport en cours de validité.

Notice d'information en matière de protection des données :

Conformément à la législation en matière de protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, l'Administration communale de Walferdange précise que les données collectées moyennant ce formulaire font l'objet d'un traitement par le Biergercenter dans le cadre des élections européennes.

La durée d'utilité administrative des données fournies est de 5 ans. Les données et informations relatives au vote par correspondance sont, en principe, conservées jusqu'à la tenue des prochaines élections européennes.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle l'Administration communale est soumise. Il est mis en œuvre conformément à la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

Le responsable de traitement de la Commune de Walferdange est le collège des bourgmestre et échevins dont le siège se situe Place de la Mairie, B.P. 1, L-7201 WALFERDANGE.

Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données :

Administration communale de Walferdange
Délégué à la protection des données
B.P. 1
L-7201 Walferdange

par mail : gdpr@walfer.lu

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et d'un droit à la rectification.

Vous pouvez également adresser une réclamation à la Commission Nationale pour la Protection des Données : 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.